

RÈGLEMENT OFFICIEL DU CONCOURS MANGAS EN CÉVENNES 2024 »

**Organisé par la mairie de la commune de Saint-Privat-des-vieux & les sponsors
Alès BD et l'association ADIB**

Soumettez votre ÉPISODE au concours MANGAS EN CÉVENNES 2024 avant le 4 mai 2024 au plus tard ! Les projets pourront gagner les récompenses et cinq (5) d'entre eux auront la chance de décrocher le Grand Prix du Public qui donne droit à une MASTERCLASS avec un(e) auteur(ice) de MANGA. Le concours est ouvert aux scénaristes et dessinateurs de la communauté de commune du grand Alès, âgés entre 11 et 16 ans et travaillant seuls ou en groupe. Montrez-nous votre histoire !

1. ADMINISTRATEUR DU CONCOURS

L'Administrateur du Concours sera la mairie de la commune de **Saint-Privat-des-vieux, 30340, GARD.**

2. LES SPONSORS

- La librairie Alès BD –
S.A.R.L ALESBD 17 rue du 19 mars 1962
30100 Alès
Tél : 0986 237 755
alesbdlib@canalbd.net

- L'association ADIB
1, Avenue Joliot Curie
30100 Alès
Tél : 04 66 56 69 53:
atelierbdales@orange.fr

3. TERMES

La participation au Concours MANGAS EN CÉVENNES 2024 sera acceptée entre le 4 mars 2024 à 09:00 et le 4 mai 2024 à 12:00 (ci-après la « Période de Participation »). La période de vote des gagnants aura lieu à partir du 14 mai 2024 au 4 juin 2024. Les détails de ce Concours sont inclus dans le présent règlement officiel ci-après. En participant au concours, vous acceptez le Règlement Officiel et gardez l'engagement de remplir toutes les conditions de participation mentionnées dans le ce dit Règlement.

4. ÉLIGIBILITÉ

Le Concours est ouvert à tous les résidents de la communauté de commune du grand Alès (voir en annexe). La participation peut être faite par un seul auteur ou par un groupe d'auteurs. Toutefois, qu'ils participent seuls ou en groupe, seuls les individus qui ont au moins onze (11) ans révolus à la date d'inscription sont éligibles pour participer au Concours. Les représentants légaux des participants devront exécuter toutes les procédures administratives requises par le concours c'est-à-dire fournir lors de l'inscription une photocopie de la pièce d'identité et une décharge parentale par retour de pièce jointe sur le site de l'inscription : <https://www.ville-st-privat-des-vieux.com/>

5. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour participer au Concours, il est nécessaire de fournir les données personnelles de chaque participant, qu'il soit seul ou en groupe, lors de la procédure d'inscription au Concours. Le projet de WEBTOON devra rentrer dans la catégorie suivante pour être admise au concours le sujet suivant : LES JEUX OLYMPIQUES

La longueur requise pour la participation est comme suit :

- LES JEUX OLYMPIQUES : au moins 10 cases pour un (1) épisode de votre série.
- Tous les épisodes doivent être en français ou alors doivent avoir une traduction manuscrite.
- Un épisode est constitué de fichiers JPG qui font une dimension de 800 px de largeur et de 1280 px de hauteur et une taille de moins de 2MO pour chaque fichier et de 20MO au total.
- La propriété de l'œuvre doit appartenir à l'individu ou au groupe qui participe.
- Chaque épisode doit être exclusif au concours.
- Un (1) projet par participant.

6. RESTRICTIONS DE PARTICIPATION

Le projet soumis :

λ doit être l'œuvre originale de l'individu et du groupe et ne pas comprendre les travaux d'autres ;

λ ne doit pas contenir des représentations de personnages, de symboles, de titres, de noms de marque, de slogans ou de logos d'un tiers ;

λ ne doit pas être inapproprié, offensif, diffamatoire, pornographique, sexuellement explicite, illicite ou plagié, tel qu'il sera déterminé à la discrétion du Sponsor du Concours.

λ ne doit pas être intimidant, abusif, menaçant, nuisible, vulgaire, profane, obscène, excessivement violent, trop explicite, discriminatoire ou offensif à l'égard des races, des ethnies ou autrement, tel qu'il sera déterminé à la discrétion du Sponsor ;

λ ne doit pas violer ou encourager les autres à violer les lois et règles applicables

λ ne doit pas diffamer ou violer les droits publicitaires ou la vie privée de quiconque, vivant ou décédé, ou porter atteinte aux droits personnels, réels ou d'autres natures d'un tiers (y compris les droits de propriété intellectuelle, droit à la vie privée, droit publicitaire et ainsi de suite), ou comporter des actes de cruauté envers des humains ou des animaux y compris les abus physiques ;

λ ne doit pas inclure des virus, des vers, des fichiers corrompus, des chevaux de Troie ou d'autres formes de code ou de contenu corrompu qui puisse endommager ou compromettre le site du Concours et/ou le cours normal du Concours.

Les Sponsors ainsi que l'administrateur se réservent le droit, à n'importe quel moment, de vérifier la validité de participation et de disqualifier n'importe quel participant qui soumet un projet qui n'est pas en conformité avec le présent Règlement Officiel ou qui falsifie sa participation. Dans le cadre d'un incident que le Sponsor et l'administrateur déterminent comme étant une violation de l'une de ses restrictions, il sera possible de disqualifier le projet soumis, d'annuler l'attribution d'une récompense et/ou de retirer le projet en question. Le défaut d'exécution de ses droits à n'importe quel stade par le Sponsor ne constitue en aucun cas une renonciation aux dits droits. Si un individu ou un groupe peut soumettre plusieurs projets, les projets dupliqués ne seront pas acceptés.

7. COMMENT PARTICIPER

Pendant la Période de Participation, rendez-vous sur le site <https://www.ville-st-privat-des-vieux.com/> et suivez les instructions qui s'affichent pour soumettre vos épisodes. Chaque participation peut être soumise au format numérique en uploadant (téléchargeant) en ligne des fichiers jpg dont chaque fichier ne peut dépasser 2MO.

La taille totale des fichiers pour un épisode ne peut dépasser 20MO. En ce qui concerne le dépôt des dessins, il se fera à la mairie de saint Privat-Des-Vieux • 04 66 86 10 02 • Place de la mairie • 30340 Saint-Privat des Vieux. HORAIRES

D'OUVERTURE

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30-12h00 et de 13h30-17h30

Vendredi fermeture 17h00

Librairie Alès BD • 17 rue du 19 mars 1962 • 30100 Alès • 0986 237 755

HORAIRES D'OUVERTURE

La Librairie Alès BD est ouverte du lundi au vendredi de 10H00-19h00 fermeture le dimanche

8. DROITS, OBLIGATIONS ET GARANTIES

Chaque individu ou groupe participant comprend et accepte les termes suivants :

λ L'individu ou le groupe participant détient et garde les droits de propriété intellectuelle de son projet. Chaque projet soumis restera la propriété exclusive des auteur(s) participant(s).

λ En soumettant un épisode du WEBTOON au Concours, l'individu ou le groupe participant reconnaît et accepte que le Sponsor et l'administrateur puissent publier ces épisodes, notamment sur les sites :

www.alesbd.net

www.alesmangas.fr

<https://www.facebook.com/alesbdlibrairie/>

<https://www.facebook.com/alesmangaslib/>

<https://www.facebook.com/alesbdalix>

<https://www.instagram.com/alesbdlib/>

<https://www.instagram.com/alesbdmangas/>

<https://www.tiktok.com/@alesmangas/>

<https://www.ville-st-privat-des-vieux.com/>

<https://www.facebook.com/villestprivatdesvieux>

<https://www.instagram.com/villestprivatdesvieux/>

λ Si un projet soumis est sélectionné pour recevoir une récompense, chaque participant reconnaît et accepte que les projets soumis pourront être publiés sur le Service ; et chaque participant accorde un droit non-exclusif, global et libre de redevances au Sponsor et à l'administrateur pour utiliser, copier, reproduire, distribuer, afficher publiquement, éditer, modifier et adapter le projet soumis en lien avec le Service, quel que soit la forme et le média, et/ou en référence au Service, pour une période de cinq (5) ans.

λ Chaque participant reconnaît avoir lu et accepté de se conformer aux Conditions d'Utilisation et à la Politique de Confidentialité du concours MANGAS EN CÉVENNES 2024.

λ Chaque participant garantie et accepte ce qui suit :

v Le projet soumis est son œuvre originale et ne porte pas atteinte aux droits de propriété intellectuelle ou à d'autres droits de propriété d'un tiers.

v Le projet soumis ne fait pas l'objet d'une interdiction de participation à Concours ou d'affichage/publication à travers le Service en vertu d'un contrat ou d'une convention avec un tiers.

v Le projet soumis ne comprend aucun matériel qui viole le présent Règlement Officiel.

v Si une ou toute partie des informations fournies en lien avec le projet soumis inclut la représentation d'une personne physique, les participants garantissent avoir obtenu toute autorisation des personnes représentées à toutes fins accordées par le Sponsor décrites auparavant.

v Le participant garantit les Sponsors et l'administrateur contre toute réclamation ou demande d'indemnisation par un tiers résultant de la violation de cette garantie.

9. SÉLECTION DES GAGNANTS

Ce concours est basé sur le talent. La chance n'importe pas du tout dans la sélection des gagnants. Les chances de gagner dépendent du nombre de projets participants.

Le vote s'effectuera sous forme de vote sur les épisodes comptabilisant numériquement le plus de votes. Deux catégories sont identifiables :

- Les cinq (5) PRIX DU PUBLIC GRAND GAGNANT seront sélectionnés sur la base des votes du public et défini par le nombre maximum de votant.

- Les cinq (5) PRIX DU PUBLIC ESPOIR seront sélectionnés sur la base des votes du public et défini par le nombre maximum de votant.

- Un (1) gagnant prix du jury sera sélectionné sur la base des votes de la commission spéciale concours mangas en Cévennes 2024 avec pour participants deux membres du bureau administrateur, 1 membre sponsor Alès BD, 1 membre sponsor association ADIB.

Les projets participants au prix du jury seront jugés selon les critères suivants :

λ 40 points pour les points spécifiques à chaque genre : l'histoire doit suivre les aspects suivants pour les genres suivants :

- LES JEUX OLYMPIQUES

λ 30 points pour la narration : l'histoire a une intrigue forte et des personnage(s) fort(s)

λ 20 points pour la lisibilité : l'histoire est facile à lire sur un appareil mobile

λ 10 points pour la clarté : l'histoire est racontée clairement et facile à suivre

Un maximum de cent (100) points pourra être assigné à chaque projet soumis par le jury. La sélection du gagnant de la catégorie sera basée sur la note attribuée par le jury. .

L'administrateur du concours MANGAS EN CÉVENNES 2024 vérifiera s'il y a des tentatives d'abus sur le nombre d'abonnements, En cas d'abus, le projet en question sera exclu de l'attribution de la récompense. S'il s'avère qu'un projet sélectionné a profité d'abus pour gagner une récompense, l'attribution de la récompense pourra être annulée.

Le Concours sera organisé par l'Administrateur du Concours. Les décisions de l'Administrateur, des Sponsors et du Jury (ensemble les « Organismes du Concours ») seront définitives et contraignantes. Les potentiels Gagnants des Prix devront remplir toutes les conditions d'éligibilité requises, y compris la réalisation et la remise de toutes les décharges et de tous les documents (notamment l'attestation d'éligibilité, la décharge de responsabilité et la décharge de publicité) dans la semaine suivant l'inscription au concours.

10. PRIX DU CONCOURS

- Les cinq (5) PRIX DU PUBLIC GRANDS GAGNANTS seront une MASTERCLASS (*Conférence, avec la mangaka Maylis qui partagera son expérience et sa maîtrise du manga, et proposera aux gagnants d'échanger à ce sujet et de dessiner*) MANGAKA MAYLIS (scénariste et dessinatrice des mangas Les enfants de Thot et le carnet du botaniste)
- Les cinq (5) PRIX DU PUBLIC ESPOIR seront des mangas dédiés par Zilo, Maylis, laolyth...
- Les (5) PRIX CHOIX DU JURY seront des sacs avec des mangas et des goodies.

13. POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ ET COLLECTE DES DONNÉES

En conformité avec les Conditions Générales du concours MANGAS EN CÉVENNES 2024, les enfants de moins de 11 ans ne sont pas autorisés à participer au Concours. Si les Sponsors et/ou l'Administrateur du Concours se rend compte qu'un enfant de moins de 11 ans a participé au concours et a remporté un Prix, les Sponsors et/ou l'Administrateur devra immédiatement annuler la sélection et supprimer leurs données personnelles. Par ailleurs, si un participant ne disposant pas du consentement de ses parents ou de son représentant légal conformément aux législations des données personnelles de son pays, le défaut de consentement écrit préalable pourra justifier l'annulation de l'attribution de Prix.

Les participants acceptent par le présent que les sponsors et/ou l'Administrateur du Concours puisse collecter son nom, son adresse email et d'autres données à caractère personnel, seulement utilisées pour livrer la récompense. En fournissant les données personnelles, chaque participant est présumé accepter la collecte et le traitement de ses données personnelles par les Sponsors et/ou l'Administrateur du Concours, et, si nécessaire, par les autorités de contrôle. Les Organismes du Concours ne pourront pas utiliser ces données personnelles pour faire de la promotion, du marketing, de la publicité, de la recherche ou à des fins de profilage. Si un participant ne fournit pas ses données personnelles nécessaires, il/elle pourra ne pas participer au Concours.

14. DÉCHARGE GÉNÉRALE DE RESPONSABILITÉ / FORCE MAJEURE

Les participants acceptent que les Organismes du Concours ne soient pas responsables, et sont déchargés de toutes responsabilités, de n'importe quel coût, préjudice, perte ou dommage de toute nature, notamment les dommages corporels, le décès, résultant, en partie ou en totalité, directement ou indirectement, de la participation au Concours, de toute activité liée au Concours, de l'acceptation, la réception, la possession, l'utilisation ou la non-utilisation de Prix par le participant, et n'ont fait aucune garantie, représentation, expresse ou implicite, en fait ou en droit, par rapport au Prix, notamment la qualité ou la conformité du Prix par rapport à une fin particulière. Les Sponsors et/ou l'administrateur n'assument aucune responsabilité pour les dommages causés au système informatique ou tout autre appareil du participant lorsqu'il/elle accédait au site Web du Concours, à la page du Concours sur l'App ou par n'importe quel autre moyen en participant au Concours, ou pour les mauvais fonctionnements du système informatique, de la ligne téléphonique, du hardware, du software, du logiciel ou tout autre erreur, défaut, transmission tardive d'ordinateur ou connexion au réseau qui sont de nature humaine ou technique.

L'administrateur et les sponsors se réservent le droit, à sa seule discrétion, de disqualifier n'importe quel individu qui falsifie sa participation au Concours, qui n'agit pas conformément au Règlement Officiel ou qui a des comportements antisportifs ou perturbants et annule toute participation concernant cet individu. Toute tentative par quiconque de porter délibérément atteinte à l'opération légitime du Concours pourra constituer une violation des règles civiles et pénales. Dans l'éventualité d'une telle tentative, l'administrateur et les sponsors se réservent le droit de réclamer des dommages-intérêts (y compris les frais d'avocat) à toute personne dans la mesure permise par la loi.

DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, L'ADMINISTRATEUR ET LES SPONSORS REJETTENT TOUTE RESPONSABILITÉ POUR N'IMPORTE QUEL DOMMAGE CAUSÉ À UN SYSTÈME INFORMATIQUE RÉSULTANT DE LA PARTICIPATION OU DE L'ACCÈS, DE LA PUBLICATION, DE L'UPLOAD OU DU TÉLÉCHARGEMENT DE DONNÉES EN LIEN AVEC LE PRÉSENT CONCOURS ET SE RÉSERVENT LE DROIT, À SA SEULE DISCRÉTION, DE MODIFIER, D'ANNULER, DE METTRE FIN OU DE SUSPENDRE LE CONCOURS, QUE CE SOIT LE RÉSULTAT D'UN VIRUS, D'UN BUG, D'UN DÉFAUT TECHNIQUE, D'UNE INTERVENTION HUMAINE NON-AUTORISÉE OU DE TOUTE AUTRE CAUSE INDÉPENDANTE À LA VOLONTÉ DU SPONSOR QUI CORROMPT OU AFFECTE L'ADMINISTRATION, LA SÉCURITÉ, L'ÉQUITÉ OU LE BON DÉROULEMENT DU CONCOURS. En cas d'une telle annulation, d'un tel arrêt ou d'une telle suspension, une notification sera publiée sur le site du Concours.

ANNEXE
Communes éligibles au concours MANGAS EN CÉVENNES 2024

	code insee	code postal
Alès	30007	30100
Anduze	30010	30140
Aujac	30022	30450
Bagard	30027	30140
Boisset-et-Gaujac	30042	30140
Bonnevaux	30044	30450
Boucoiran-et-Nozières	30046	30190
Bouquet	30048	30580
Branoux-les-Taillades	30051	30110
Brignon	30053	30190
Brouzet-lès-Alès	30055	30580
Castelnau-Valence	30072	30190
Cendras	30077	30480
Chambon	30079	30450
Chamborigaud	30080	30530
Concoules	30090	30450
Corbès	30094	30140
Cruviers-Lascours	30100	30360
Deaux	30101	30360
Euzet	30109	30360
Généralgues	30129	30140
Génolhac	30130	30450
Grand-Combe	30132	30110
Lamelouze	30137	30110
Laval-Pradel	30142	30110
Lézan	30147	30350
Mages	30152	30960
Martignargues	30158	30360
Martinet	30159	30960
Massanes	30161	30350
Massillargues-Attuech	30162	30140
Méjannes-lès-Alès	30165	30340
Mialet	30168	30140
Mons	30173	30340
Monteils	30177	30360
Ners	30188	30360
Plans	30197	30340
Portes	30203	30530

	code insee	code postal
<i>Ribaute-les-Tavernes</i>	30214	30720
<i>Rousson</i>	30223	30340
<i>Saint-Bonnet-de-Salendrinque</i>	30236	30460
<i>Saint-Césaire-de-Gauzignan</i>	30240	30360
<i>Saint-Christol-lès-Alès</i>	30243	30380
<i>Saint-Étienne-de-l'Olm</i>	30250	30360
<i>Saint-Florent-sur-Auzonnet</i>	30253	30960
<i>Saint-Hilaire-de-Brethmas</i>	30259	30560
<i>Saint-Hippolyte-de-Caton</i>	30261	30360
<i>Saint-Jean-de-Ceyrargues</i>	30264	30360
<i>Saint-Jean-de-Serres</i>	30267	30350
<i>Saint-Jean-de-Valériscle</i>	30268	30960
<i>Saint-Jean-du-Gard</i>	30269	30270
<i>Saint-Jean-du-Pin</i>	30270	30140
<i>Saint-Julien-de-Cassagnas</i>	30271	30500
<i>Saint-Julien-les-Rosiers</i>	30274	30340
<i>Saint-Just-et-Vacquières</i>	30275	30580
<i>Saint-Martin-de-Valgagues</i>	30284	30520
<i>Saint-Maurice-de-Cazevieille</i>	30285	30360
<i>Saint-Paul-la-Coste</i>	30291	30480
<i>Saint-Privat-des-Vieux</i>	30294	30340
<i>Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille</i>	30298	30140
<i>Sainte-Cécile-d'Andorge</i>	30239	30110
<i>Sainte-Croix-de-Caderle</i>	30246	30460
<i>Salindres</i>	30305	30340
<i>Salles-du-Gardon</i>	30307	30110
<i>Sénéchas</i>	30316	30450
<i>Servas</i>	30318	30340
<i>Seynes</i>	30320	30580
<i>Soustelle</i>	30323	30110
<i>Thoiras</i>	30329	30140
<i>Tornac</i>	30330	30140
<i>Vabres</i>	30335	30460
<i>Vernarède</i>	30345	30530
<i>Vézénobres</i>		